



COMPTE-RENDU DE DEBATS

—

Claire Plateau :

Le colloque du 12 octobre est à Paris, au centre des conférences de l'OCDE. Vous trouvez des informations sur notre site, dans la partie colloque. C'est sur invitation. Il y a 450 personnes invitées. C'est un colloque international : nous avons des représentants de l'Inde, de la Chine, d'un petit peu partout.

Toute la conférence, comme la conférence Stiglitz, sera enregistrée en live. N'importe qui, à partir d'internet, du site de l'INSEE, retrouvera tous les documents qui seront mis en ligne sur le site.

Jean-Paul Nougaret, Avocat au Barreau de Montpellier, trésorier de l'OIB

Pouvez-vous nous donner quelques informations sur la portée concrète des analyses que vous faites ? Si j'ai bien compris, au sein de la commission il y avait des représentants de différents pays. Des préconisations ont été faites.

Est-ce que vous pensez que ça peut s'empiler dans les bonnes intentions et les oubliettes de la République (pour parler de la France) ? Ou est-ce que vous pensez qu'il y a une utilité et que cela débouchera sur des mesures concrètes, en sachant que certaines d'entre elles ne dépendent pas uniquement de la France ? Je parle essentiellement au niveau de l'environnement. Est-ce que vous pensez que cela peut avoir une incidence au niveau de la gouvernance mondiale si tant est qu'elle puisse exister ?

Déjà, on a du mal au niveau de l'Europe. Alors je n'ose pas parler du positionnement global de ce genre de décision.

Claire Plateau :

Je suis persuadée que ces réflexions étaient déjà dans l'air depuis fort longtemps. La mise en place de cette commission, la qualité des personnes (cinq prix Nobels et la publicité n'ont pas laissé la communauté internationale indifférente (que ce soit à l'ONU, que ce soit au niveau de l'OCDE, que ce soit au niveau de l'Europe, que ce soit des initiatives nationales ou entre deux pays).

Il y a eu un rapport autour de cette commission Stiglitz franco-allemand à la demande de Madame Angela Merkel et de notre président de la République. Il y a eu aussi une demande de Monsieur David Cameron pour le Royaume-Uni. Il y a tout un groupe de travail avec des experts de très haut niveau qui sont en train de mettre en place une enquête, une réflexion avec des économistes, des statisticiens, des psychologues pour bien prendre en compte toutes ces dimensions. Il y a un mouvement énorme qui s'est mis en place au niveau mondial. Ne serait-ce que cette conférence, dès que l'on en a parlé, on a eu des demandes très larges.

Est-ce que c'est simplement beaucoup de bruits et que rien ne va en sortir ? C'est sûr, ça va prendre du temps, mais je crois que l'on regarde les choses différemment. Les questions de soutenabilité – qui étaient laissées un petit peu de côté – reviennent au centre des préoccupations. C'est aussi extrêmement important, à un moment où la rigueur budgétaire s'impose, de dire : « Oui, c'est important mais le progrès social, les questions de soutenabilité le sont aussi ». Donc, ça a une force de rappel importante.

La manière dont on présente les statistiques est dangereuse parce que le statisticien a le pouvoir de présenter les choses qui peuvent masquer la réalité ou orienter les choses dans le sens qui est bon. Si l'on considère que l'éducation est extrêmement importante et que l'on peut dégrader la santé (il met un poids énorme à l'éducation), vous allez avoir un bon indice dans les pays où vous privilégiez l'éducation et vous négligez la santé.

La manière dont vous présentez les choses est extrêmement importante. Cette idée aussi qu'il faut plusieurs indicateurs... Pour les politiques, les décideurs publics, c'est les éclairer. Sûrement, cela aura un impact sur les décisions qui seront prises.

L'INSEE, aujourd'hui, s'applique à présenter des informations sur la disparité, à isoler et décrire les populations en difficulté. Ce sont des informations importantes pour les décideurs publics. Des choses sont en marche. Cela prendra du temps mais il y a une certaine volonté, une prise de conscience que l'on ne peut plus se contenter d'indicateurs monétaires de croissance. Ça irrigue toute la société. C'est un point positif.

Madame Castany :

Je suis avocate à Paris. Je suis très concernée par le bonheur intérieur brut. Ma question rejoint tout à fait la précédente question. C'est-à-dire, au-delà de la sensibilisation sur ce sujet, concrètement, quand y aura-t-il un projet de loi, soit au niveau européen, soit au niveau national qui permettrait de prendre en compte toutes ces nouvelles notions dont nous avons parlées ? C'est formidable ces colloques mais finalement, on a hâte qu'il se passe vraiment quelque chose.

D'autre part, ne pensez-vous pas que pour hâter la prise de décision concrète par les politiques, il serait peut-être intéressant de dire : « Aujourd'hui nous avons un indice unique qui est assez maladroit (puisqu'il s'agit du produit intérieur brut) ». Dans l'effort que l'on fait pour remplacer cet indice, est-ce que l'on ne vise pas trop la perfection ? Du coup, est-ce que l'on ne manque pas un peu le véritable objectif ?

Tout ce que vous dites, si l'on arrivait à le faire, ce serait formidable. Ne serait-ce pas intéressant de dire : « Il faudrait déjà évoluer vers une mesure intermédiaire qui ne serait pas parfaite mais qui nous mettrait en route vers la perfection. » Quelquefois, on se demande si, à vouloir intégrer absolument tous les critères possibles, finalement, on ne se trompe peut-être de route en empruntant une qui est un peu trop difficile.

Monsieur Jost, Président de la Fabrique Spinoza :

Je suis fondateur d'un centre de recherche et club de réflexion politique qui s'appelle la fabrique Spinoza qui cherche à réintroduire le bien-être citoyen comme finalité politique.

Quelque chose de frappant en examinant le rapport de la commission Stiglitz est, notamment, sa synthèse qui fait une quinzaine de pages : le mot « bonheur » apparaît deux fois, le mot « bien-être » apparaît seize ou vingt fois environ.

Lorsque Monsieur Nicolas Sarkozy accueille le discours de la commission Stiglitz, il le fait en une trentaine de minutes. Dans ces trente minutes, il mentionne une fois le mot « épanouissement » et, à aucun moment, le mot « bien-être » ou le mot « bonheur ». Ce qui veut dire que dans les réflexions tenues par la commission Stiglitz, ce sont principalement les concepts de durabilité ou de modernisation de la partie bien-être économique qui ont été pris en compte, mais pas celui du « bien-être subjectif ».

De la même manière, lorsque Monsieur François Fillon accueille la présentation de l'indice de l'OCDE, il ne parle pas de « bien-être ». Il termine son discours en disant : « Les prévisions de croissance sont supérieures pour l'année en cours ». Quand il parle de croissance, il conclut son discours sans parler de quel type de croissance il s'agit.

On voit qu'au niveau politique, il n'y a pas de compréhension en profondeur des enjeux qui sont d'aller aussi vers le « bien-être subjectif » (l'un des trois piliers dont vous avez parlé) suite au travail de la commission Stiglitz.

Ma question est : quelle serait votre recommandation pour accélérer cette prise de conscience et faire passer le débat de la statistique vers un débat qui soit idéologique et politique ?

Claire Plateau :

Nous, statisticiens, étions déjà extrêmement contents que les politiques commencent à s'intéresser aux statistiques. Si je réfléchis bien, c'est au lendemain de la guerre, quand on a mis en place les comptes

nationaux, que les politiques s'étaient intéressés aux statistiques. Puis, plus rien depuis ; on en était resté au PIB.

Là, il y a une commande politique de rénover les statistiques. Certes, Monsieur Nicolas Sarkozy s'est déplacé trente minutes pour ouvrir la conférence de la Sorbonne. C'est très peu. Mais que le président de la République s'intéresse aux statistiques, ça ne s'était jamais passé depuis 1945. Il y a quand même quelque chose qui se passe.

On manque de recul, mais j'ai l'impression que les comptes nationaux se sont mis en place de manière homogène. Entraîner tous les pays, ça prend du temps ; ça ne se fait pas en trente secondes. Je pense que l'on est en train de vivre un tournant pour les statistiques où l'on dit : « Bon, il y a ça et il y a d'autres indicateurs qu'il faut produire ».

On ne va pas réformer du jour au lendemain. Vous voyez bien que cela prend énormément de temps (lancer une enquête, réfléchir). Il y a des coûts. En ce moment, les statisticiens ne vont pas faire pleurer la société en disant : « On n'a pas de moyens suffisants pour développer des enquêtes nouvelles ». On nous dit « Arrangez-vous, supprimez des enquêtes, faites avec des moyens... »

Par exemple à l'INSEE nous mettons en place de nombreuses enquêtes sur la mesure du bien-être. On enrichit nos enquêtes. On a introduit des questions sur la mesure du bien-être subjectif. On a lancé récemment une enquête « emploi du temps », dans lequel on demande aux individus (à un sous-échantillon) d'évaluer toutes les demi-heures leur état d'âme lorsqu'ils font telle ou telle tâche, pour prendre conscience de leur qualité de vie.

On a publié, l'an dernier, quelque chose sur la mesure du bien-être, de la qualité de vie objective. Là, pour cette conférence, nous allons sortir, pour le 12 octobre : les premières exploitations de cette enquête sur la mesure du bien-être subjectif. A la fin de l'année, nous allons publier des choses sur l'emploi du temps des ménages (la manière dont les ménages perçoivent leurs tâches). Il va y avoir un grand travail et beaucoup de nouvelles publications.

Je vous ai présenté les recommandations de la commission Stiglitz. Elles sont nombreuses, très ambitieuses. On ne va pas faire ça du jour au lendemain. Les choses se sont mises en ordre de marche. On a fait des choses très simples.

Quand on présentait les comptes nationaux chaque année, les résultats présentaient le produit intérieur brut. Vous pouvez constater maintenant que l'on présente le revenu national net. On présente des choses sur la consommation des ménages. On présente des choses sur le patrimoine. Avant, on présentait des choses sur le patrimoine en octobre-novembre. Maintenant, on le met en juin, en même temps que les comptes nationaux.

On a enrichi nos enquêtes. On commence à sortir des résultats. Nous avons déjà fait une avancée, quelque chose d'extrêmement nouveau au niveau mondial : les comptes nationaux donnent une vision agrégée, macro-économique de l'économie. C'est intéressant. Plutôt que d'interroger chaque individu sur son salaire, il vaut beaucoup mieux récupérer les informations du côté des employeurs.

Les comptes nationaux sont obtenus avec des informations en miroir, mais ils ne donnent aucune information sur la répartition. C'est bien là que le problème arrive. Je peux calculer, au niveau macro-économique, de combien augmente le pouvoir d'achat de l'ensemble des individus, de la société, mais pas au niveau des groupes d'individus. Il peut y avoir des individus laissés pour compte qui peuvent menacer la cohésion sociale et même le bien-être de toute la société future. Donc, c'est bien important de les repérer.

On s'est engagé dans un travail extrêmement novateur, s'appuyant sur les données de comptabilité nationale. On les a éclatées par catégorie de ménages, par catégorie de familles (famille monoparentale, ménage selon l'âge des individus, selon les revenus par décile). On a essayé de présenter ces travaux.

Ils ont attiré l'attention de la communauté internationale. Au niveau de l'Europe, on s'est dit : « C'est peut-être intéressant et c'est une préconisation ». Dès maintenant, l'OCDE travaille avec l'ensemble des pays pour voir comment, d'un point de vue pratique et avec leurs données, ils pourraient faire.

Je ne dis pas que c'est demain ; mais dans dix ans, cinq ans, vous allez avoir des choses. Les enquêtes « emploi du temps » sont coûteuses et compliquées. On vient d'en faire une. On l'a améliorée. C'est un

prototype. On va discuter de cela au niveau de l'Europe où certains vont dire : « C'est cher ». Cependant, ça va se traduire par des règlements européens qui obligent ensuite l'ensemble des pays à décider et à faire des statistiques.

Sans en être au niveau politique, au niveau statistique des décisions vont être prises. Des règlements vont obliger de faire telles statistiques, à des rythmes donnés. Souvent, les statistiques de qualité de vie, de bien-être, n'étaient pas la partie sérieuse, centrale. On préférerait les comptes nationaux qui représentaient la partie noble des statistiques.

Aujourd'hui, on réhabilite la partie « mesure de la qualité de vie » d'une manière non monétaire. Les enquêtes, on en faisait ; mais souvent, les résultats dataient de cinq ans. Il y a des volontés d'inscrire cela, d'avoir des résultats de plus en plus rapides, d'augmenter la publication rapide, d'avoir tous les ans un tableau de bord sur la qualité de vie des individus au niveau de l'Europe. Au niveau statistique, les choses sont en marche.

Il y a bien notre code de bonne pratique. On sépare bien la partie statistique. On travaille de manière indépendante, pas à la commande de la politique. Par la suite, il y a l'utilisation politique de ces choses. Si l'on donne des bons compteurs, une bonne image et que l'on communique largement, les politiques ne peuvent pas se désintéresser de la chose. Cela prendra du temps, mais il y a des choses qui sont en marche.

Pour illustrer, un dernier exemple : on a une stratégie nationale de développement durable, une stratégie européenne aussi, dans laquelle on a une sorte de grand tableau de bord avec des indicateurs. On s'est fixé – quand on a adopté la stratégie nationale du développement durable en juillet 2009 – un certain nombre d'objectifs.

Il est prévu dans la loi Grenelle que, tous les ans, il y ait un rapport au Parlement qui présente le cheminement. On doit présenter ce rapport le 10 octobre. Toute cette batterie d'indicateurs est mise à jour. Par ailleurs, un tableau résume : voilà quel a été l'objectif, voilà où l'on en est. Le Parlement sera informé.

Les choses bougent mais tout prend du temps. Il faut une maturation. Il faut une adhésion de l'ensemble de la société, une prise en conscience des politiques, mais j'ai bon espoir.

Chantal Ghiglieri, avocate au Barreau de Montpellier :

Une réflexion suite à cette question sur : à quand les lois ? Je trouve extrêmement encourageant d'entendre qu'il y a un désir mondial des gouvernements de commencer à prendre la mesure du bien-être. Mesurer un état des lieux peut être très long. Il y a énormément de facteurs.

Je voudrais simplement faire remarquer que nos sociétés industrialisées (peut-être par cette réflexion) sont en train de sortir de la petite enfance pour aller vers la puberté où l'on se pose des questions un peu plus sérieuses.

Je pense qu'il est trop tôt pour parler de loi. Si jamais des lois voyaient le jour sur ce sujet du bien-être de manière trop précoce, à mon avis, elles auraient des chances d'être maladroites et de créer plus de difficultés qu'autre chose.

Notre société industrialisée est dans le temps de la collecte d'informations. L'étape suivante sera beaucoup plus philosophique ou tournée vers l'éducation. De même, nous avons pris conscience, petit à petit, dans les vingt dernières années, de ce qu'était l'environnement. Il a fallu du temps pour que l'individu prenne conscience de l'environnement et de sa valeur.

L'étape primordiale et importante est une étape éducationnelle, une étape philosophique. Peut-être pouvons-nous prendre exemple sur certains de nos pays voisins en Asie, en Afrique, ailleurs qui ont développé, depuis fort longtemps, des raisonnements approfondis sur le sujet.

Monsieur Cosseron :

Je suis avocat mais aussi formateur à l'École internationale du rire. C'est sous cette casquette que je voudrais intervenir.

Nous intervenons dans divers domaines : auprès des entreprises, du paramédical et de l'enseignement pour des interventions souvent liées au mieux-être des salariés ou des professionnels. Ce qui est intéressant c'est que la plupart des gens qui nous demandent d'intervenir s'appuient sur des textes qui sont tout simplement des conventions collectives et des textes sur la formation professionnelle qui renvoient, non seulement à l'acquisition de techniques, mais également à la qualité de la vie, à l'épanouissement personnel et à la notion de « savoir-être » (laquelle notion a été définie comme étant au-delà des simples compétences techniques, mais touchant aux qualités humaines).

Or, sur le terrain, vous avez un mouvement politique en haut puis, vous avez un mouvement sur le terrain en bas. Vous avez des gens ordinaires qui viennent solliciter, qui sont demandeurs.

C'est un mouvement que l'on observe depuis 2002-2003 : les entreprises ont pris conscience du fait que la productivité d'un salarié passe par son bien-être. Le bien-être n'est pas uniquement l'ergonomie ou les qualités du travail mais l'épanouissement personnel.

Madame Galtier :

Je suis instructrice sur Béziers et aussi thérapeute.

Vous avez indiqué que vous sollicitiez l'aide de psychologues pour mesurer le bien-être des individus. N'est-ce pas limitatif ? N'avez-vous pas d'autres pistes (par les associations, les groupes solidaires et autres) pour élargir cette recherche ?

Jules-Marc Baudel, Avocat Honoraire :

En 1950, j'ai suivi les cours du professeur Raymond Barre. Il était professeur à la Faculté de droit de Paris, section économie et politique. Il enseignait la comptabilité nationale. Ce que vous nous avez dit en ce qui concerne les inexactitudes de la comptabilité, il les disait déjà en 1959.

Quand on me parle de loi pour intégrer la manière dont la comptabilité va régir notre monde, je suis quelque peu sceptique. Je crois qu'il faut, en ce domaine, être modeste et voir quel est le rapport à la vérité des statistiques.

Deuxièmement, est-ce qu'il n'y aurait pas une éducation à faire pour montrer que le produit intérieur brut est simplement un indicateur. Ce n'est rien de plus. Est-ce que l'on ne pourrait pas, au contraire, essayer de vulgariser les statistiques pour indiquer ce qu'elles veulent dire et quelles tendances elles indiquent ? On est très loin de faire une loi qui, à mon sens, sera inefficace.

Francis Teitgen, Avocat au Barreau de Paris :

Deux observations simples : j'ai commis un petit essai sur Césaire Beccaria (qui est l'auteur de l'inoubliable *Traité des délits et des peines*, écrit en 1764). Sa philosophie est qu'il y a une utilité au bonheur et que, par conséquent, la loi pénale doit interdire l'injustice et doit être utile. En d'autres termes, plutôt que de couper les mains du voleur, il vaut mieux le mettre au travail.

Deuxièmement, je suis terrorisé quand quelqu'un me dit : « Il faut une loi qui dise quel est mon bonheur ». C'est terrifiant ! Les deux dernières fois que l'on avait eu ça c'étaient sous le régime nazi, sous Mao Zedong. Je n'entends absolument pas qu'une politique quelconque me dise : « Francis Teitgen, tu dois être heureux et voilà comment tu vas faire ». J'aime autant qu'elle se préoccupe des équilibres économiques. J'aime autant que vos statistiques incitent des réactions politiques en faisant en sorte qu'ils ne surréagissent pas trop. On le voit très clairement avec la crise financière. Surtout, de grâce ! Qu'elle ne s'occupe pas de mon bonheur. Je vais essayer de m'en occuper tout seul.

Christiane Agboklu, médecin du travail :

La loi de modernisation sociale de janvier 2002 et le décret sur la promotion du bien-être au travail de décembre 2003 (ce dernier contribuant aussi à la performance des entreprises et à la moindre dégradation de la santé au travail) donne un soutien légal qui nous a permis de faire avancer le dialogue social en entreprise, basé sur la santé.

Ce que l'on entend dans la presse actuellement sur les risques psychosociaux peut faire croire que l'on n'a, au contraire, rien fait et que les choses se sont aggravées. Les choses arrivent maintenant dans l'espace public. Je fais un appel à l'interdisciplinarité avec tous les avocats qui travaillent en entreprise.

Ensemble, en pluridisciplinarité, on essaye de travailler pour promouvoir ce bien-être, cette qualité de vie au travail comme facteurs de santé, de maintien dans l'emploi, d'employabilité et de moindre dégradation des conditions de vie au travail et dans les familles (parce que lorsque l'on n'est pas bien au travail, on ne peut pas être bien chez soi). Etre bien au travail contribue aussi au progrès sociétal.

Pour tous ceux qui veulent bien partager avec nous ce géant, on se sentira moins isolé, parce que l'on est isolé face à toutes ces détresses humaines.

Monsieur Collery, membre de l'Université intégrale à Paris, membre OIB.

On fait un travail là-dessus dans quinze jours, du 18 au 19 septembre.

Monsieur Joseph Stiglitz est un prix Nobel. Il a écrit des livres fondamentaux qui ne sont pas uniquement sur la statistique. Un de ses livres s'appelle *Le triomphe de la cupidité*. Tant que l'on n'aura pas bougé sur la cupidité, le problème de la dette mondiale, etc. quoi qu'il y ait des statistiques sur l'état des lieux, la situation va se dégrader.

Il y a urgence : urgence à bouger. Bravo, les avocats travaillent sur ce sujet. On ne peut pas rester comme ça, sinon, la crise va s'accroître. Un livre me passionne : celui de Jeremy Rifkin. C'est quelque chose sur la révolution du monde vers plus de conscience et plus d'empathie dans lequel il s'exprime sur les indicateurs sociaux.

Claire Plateau:

Vous parliez de communication. Cela fait partie des recommandations fortes autour du rapport. Par exemple au niveau de l'Europe, il y a une grande réflexion sur : comment mieux communiquer sur nos statistiques ? La plupart du temps, on publie des indicateurs. On s'aperçoit que la majeure partie de la société ne comprend pas. Parler de taux de pauvreté est une notion complexe : est-ce la pauvreté relative ? Est-ce la pauvreté absolue ? On ne se pose même pas de questions sur ça.

Il y a un effort de pédagogie et un effort aussi de présentation des résultats. Il y a beaucoup de réflexions au niveau de l'Europe, au niveau de l'OCDE, de l'ensemble des pays, comment mieux présenter... D'un

point de vue informatique, il y a eu beaucoup de progrès. On peut faire des diagrammes en dynamique... Au niveau de la présentation des résultats des recensements : les pyramides des âges se modifient au cours du temps.

Il y a aussi une forte demande de mieux former les gens à la statistique. J'ai assisté à une conférence à Dublin, il y a quinze jours, où les demandes étaient : « On devrait, dans les écoles, former les gens à comprendre ce qu'est un taux de croissance, les évolutions, qu'est-ce que le produit intérieur brut ? » Il y a une utilisation abusive parce que l'on ne comprend pas.

Il y a beaucoup de travaux dans ce sens pour mieux communiquer au niveau des statistiques et mieux les présenter. Il faut éviter les jargons de technicien pour communiquer plus largement. Il est important d'associer l'ensemble de la société pour qu'elle s'approprie nos statistiques. Il faut bien laisser le diagnostic du médecin. Ensuite, c'est aux politiques, aux juristes de faire des lois. Nous, on décrit. Le rôle du statisticien est de décrire. Après, à la société de décider de ses orientations.

Quand la commission Stiglitz dit : « Il faut mesurer le bien-être subjectif » chaque individu est libre de penser lui-même de sa situation, de le dire et d'informer : « Finalement, malgré tout ce qui est fait, je ne me sens pas bien. » Il est différent d'essayer de mesurer les conditions de vie que de dire : « Vous avez de bonnes conditions de vie donc, vous devez être heureux ». Là, on demande à l'individu : « Qu'est-ce que vous pensez de votre vie ? » Il y a bien cette volonté de regarder, non pas au niveau global mais au niveau individuel, de laisser les gens s'exprimer et de mesurer ce qui était longtemps considéré par la statistique comme des enquêtes d'opinions (en dehors du champ de la statistique).

On a ramené cela au niveau de la statistique en disant : « Il est important d'interroger et d'informer les gens de l'état global de la société et de décomposer, de regarder la dispersion de ces sentiments au sein de la société. »

Le CNIS (Conseil National de l'Information Statistique) est la gouvernance de notre système statistique. Dans cette instance, il y a des représentants de la société civile qui font des demandes au système statistique. Ensuite, il y a des arbitrages parce que l'on ne peut pas tout faire. De toute manière, lorsque l'on veut améliorer une enquête, on réunit les spécialistes du sujet pour y travailler. Par exemple, pour mesurer le bien-être, pour poser les bonnes questions – ce sont des choses qui dépassent le cadre

mathématique des statisticiens – on associe des personnes compétentes. On fait tester ces questions. Les statisticiens ne travaillent pas en chambre close.

La notion de bien-être au travail : tout un travail est en train de se mettre en place sur l'idée de travail décent et comment statistiquement rendre compte... L'idée d'un indicateur unique est multidimensionnelle : comment communiquer ? Comment mesurer ? Comment comparer ? Il y a des réflexions autour de ça. Le problème est qu'au niveau micro-économique, au niveau individuel, on voit bien de quoi il s'agit. Quand il s'agit de le traduire par un indicateur, mathématiquement, c'est assez complexe.